

**Allocution de M. Hervé MALHERBE, préfet de la Lozère  
à l'occasion de la Ste-Barbe départementale**

Samedi 16 novembre 2016

*Seul le prononcé fait foi*

Monsieur le Sénateur Maire de Mende,  
Monsieur le Député,  
Madame la présidente du Conseil départemental,  
Monsieur le conseiller départemental, président du CASDIS  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Mon Colonel, Officiers, sous-officiers et sapeurs-pompiers de  
Lozère,  
Mesdames, Messieurs,

Je tiens, pour commencer mon propos, à vous exprimer tout mon plaisir d'être parmi vous pour célébrer votre sainte-patronne aujourd'hui.

Au-delà de mon plaisir personnel de partager avec vous ce grand moment de cohésion, c'est un honneur et un devoir pour le représentant de l'Etat de s'adresser à celles et ceux qui, chaque jour, en tout lieu du territoire départemental, répondent aux situations de détresse qui affectent la population. Les Lozériens savent pouvoir compter sur votre engagement et votre courage.

Je tiens donc à vous exprimer l'attachement que je porte aux sapeurs pompiers professionnels et volontaires du service départemental d'incendie et de secours de la Lozère ainsi qu'à ses personnels techniques et administratifs, qui tous, se placent aujourd'hui sous la protection légendaire de Sainte-Barbe.

Il est d'autant plus important de nous retrouver toutes et tous ensemble réunis, que notre pays a été durement éprouvé en 2015 par des drames épouvantables qui nous ont tous particulièrement touché et qui ont mis en exergue, le rôle éminent des acteurs de la sécurité et du secours.

Il est d'usage dans ces cérémonies de jeter en premier lieu un regard rétrospectif sur l'activité opérationnelle du service. Nous venons de l'entendre, je n'y reviendrai donc pas.

Mais j'ai bien conscience que 2015 a été une année atypique et intense pour vous tous :

**Atypique**, car vous avez traversé des moments difficiles (situation budgétaire, disparition tragique de M. Jean ROUJON ancien président du CASDIS, mise en examen du directeur du SDIS) ;

**Intense**,

- de part votre activité qui vient de nous être exposée. Je soulignerai à cet égard l'augmentation de vos interventions par rapport à 2014 (5680 contre 5521) notamment pour les secours aux personnes et les interventions feux, en particulier dans le secteur des Cévennes

- par la mise en place d'un nouveau conseil d'administration suite aux élections départementales de mars 2015,
- par la nomination, le 1<sup>er</sup> août 2015 du Commandant Christophe BROUSSOU en tant que directeur départemental adjoint et directeur par intérim du SDIS, à qui nous avons remis avec le président du CASDIS, les insignes de Lieutenant-Colonel le 13 novembre dernier dans cette même salle des fêtes.

Mon Colonel, je vous l'ai déjà dit, mais la Lozère c'est une chance ! Vous pouvez compter sur la qualité du partenariat et la complémentarité nécessaire, entre l'action de l'État, garant de la conduite opérationnelle des sapeurs-pompiers et du Conseil départemental, chargé de l'allocation des moyens et de la gestion du service départemental d'incendie et de secours.

Oui, je le redis, il est du devoir de chacun en effet, de tout mettre en œuvre pour optimiser la gestion du SDIS malgré un contexte budgétaire contraint, de vous doter des meilleurs équipements afin de faciliter l'accomplissement de vos missions dans la plus grande sécurité et avec efficience. L'État apporte son soutien au développement et à la modernisation de vos structures. En 2015, 91 450, 00 € au titre de la dotation d'équipements des territoires y ont été consacrés.

La sécurité civile c'est l'affaire de tous. Aussi, je veux adresser mes remerciements à tous les services de secours, et plus généralement, à tous les acteurs institutionnels ou associatifs qui œuvrent au profit de la sécurité de nos concitoyens en Lozère.

Mais je ne peux oublier un maillon essentiel de la chaîne de la sécurité civile sans rappeler également le rôle des élus. Chacun sait le rôle essentiel des maires. Ils sont les directeurs des opérations de secours qui se déroulent au quotidien sur le territoire de leur commune. Je sais l'écoute et la disponibilité dont ils font preuve à l'égard de leurs sapeurs-pompiers. Je tiens à les remercier aujourd'hui.

Je souhaite également évoquer tous les jeunes sapeurs pompiers de Lozère et les 60 nouveaux volontaires qui se sont engagés durant l'année 2015 dans notre département. Je les félicite ! Quelle belle image, ils donnent d'une jeunesse dynamique, engagée et motivée, d'une jeunesse qui fait vivre les valeurs de notre République face aux enjeux du présent et aux défis du futur.

Et je le dis, quel meilleur apprentissage civique que de servir comme jeune sapeur-pompier ? Car devenir jeune sapeur-pompier, c'est adhérer à des valeurs, apprendre à vivre en communauté, progresser en groupe, se construire, se dépasser au service des autres.

Volontariat, bénévolat, service volontaire, nombreuses sont les formes d'engagement citoyen qui ont existé ou existent en France.

Développer le volontariat chez les sapeurs-pompiers en Lozère est fondamental à l'action, au maintien des centres de secours de proximité, incontournables dans la rapidité et l'efficacité des secours d'autant plus qu'en Lozère notre système de secours repose sur des sapeurs-pompiers professionnels bien sûr, mais également sur un très fort volontariat (97 %).

S'il faut considérer les femmes les hommes et qui s'engagent à leur juste valeur, il y a j'en suis convaincu un effort particulier à porter en direction de la jeunesse.

Je voudrais donc évoquer le service civique.

Le 11 janvier 2016, le Président de la République lors de ses vœux à la jeunesse et aux forces de l'engagement, a réaffirmé sa volonté d'étendre le service civique « *Il n'y a pas de nation sans la participation des citoyens, sans leur engagement : s'engager, c'est être utile deux fois, pour soi et pour les autres* ».

Le service civique peut être un des leviers importants pour le développement et la valorisation du volontariat de sapeur-pompier. Il est encore sous utilisé par les SDIS de France. Pourtant les jeunes engagés dans ce cadre par les SDIS ont la possibilité d'être formés pour devenir sapeur-pompier volontaire.

Cette activité ils pourront ensuite la poursuivre au service de leurs concitoyens en parallèle de leur vie professionnelle et personnelle. Je souhaite Colonel que le SDIS de la Lozère puisse recruter un service civique en 2016 (sous l'impulsion peut-être de l'union départementale des sapeur-pompier).

Je me tourne, maintenant vers les 9 récipiendaires de la médaille de la Sécurité Intérieure. Dans la vie d'un préfet il y a des moments agréables où les contraintes du protocole invitent aussi à « célébrer » des personnes. Voilà ce que j'ai ressenti tout à l'heure en vous remettant au nom du Ministre de l'Intérieur cette distinction.

Je rappelle, que cette distinction récompense les services particulièrement honorables rendus par toute personne, au cours de sa carrière ou dans le cadre d'un engagement citoyen ou bénévole, pour des missions ou actions signalées relevant de la sécurité intérieure.

Alors, sans décrire vos mérites, ce serait trop long, je rappellerai simplement que vous vous êtes distingué(e)s pour vos services particulièrement honorables, soit pour un engagement exceptionnel, une intervention dans un contexte particulier, l'accomplissement d'une action ponctuelle ou continue dépassant le cadre normal du service, rendu.

Permettez-moi de re-citer vos noms :

**Dans l'agrafe « sapeurs-Pompiers »**

- Commandant Francis MALIGES - médaille d'or
- Lieutenant Dominique BARTHELEMY – médaille de bronze
- Sergent Joseph VERMONT – bronze
- Caporal-Chef Denis ANDRE- bronze
- Sapeur 1ère classe Bernard DENIER – bronze

**Dans l'agrafe « sécurité civile »**

- Cadre de Santé, Mme Marie-Pierre PELISSIER – médaille d'or
- M. Jérôme PORTAL, chef du SIDPC à la préfecture – or
- Lieutenant Patrick DAUMAS – argent
- M. Laurent VAYSSIER cadre à la Préfecture -Bronze

Je vous adresse personnellement toutes mes chaleureuses félicitations !

Chers sapeurs, professionnels, volontaires, à chacune et chacun d'entre vous, je souhaite une excellente fête de Sainte-Barbe et vous adresse, en ce début d'année 2016, tous mes vœux de bonheur partagé au sein de la grande famille du SDIS et de succès pour les interventions que vous accomplirez au service de nos concitoyens.